



Volet B

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



20155382

le,

22-12-2020

BELGISCH STAATSBLAD

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE

15 DEC. 2020

DU BRASANT WALLON

Greffe

N° d'entreprise : 0432 326 129

Nom OFP

(en entier) : **Fonds de Pension pour le Personnel ouvrier de la SA
Cimenterie CBR relevant de la sous-commission
paritaire pour les fabriques de ciment**

(en abrégé) : **Fonds de Pension CBR**

Forme légale : **Organisme de Financement de Pension**Adresse complète du siège : **Parc de l'Alliance, Boulevard de France 3-5 à 1420 Braine l'Alleud****Objet de l'acte : Démissions et nominations statutaires**

L'Assemblée approuve la nomination de Monsieur Sunnira LY, né le 15 août 1974 à Paris XIV en France, domicilié Avenue du Zodiaque 83 à 1410 Waterloo en Belgique, en tant qu'Administrateur / Administrateur-Délégué et Monsieur Sander VAN DE VELDE, né le 19 avril 1989 à Elsene en Belgique, domicilié Brandhoutkaai 9 à 1000 Brussel en Belgique, en tant qu'Administrateur et président du Conseil d'Administration. Les autres administrateurs sont renommés pour 1 an sous réserve de l'approbation par la FSMA. Sont élus en qualité de nouveaux membres de l'assemblée générale : Monsieur Pierre JOSSART, né le 23 septembre 1969 à Ixelles en Belgique, domicilié Rue des Mésanges Bleues 30 à 1420 Braine l'Alleud en Belgique, et Philippe TRINON, né le 1^{er} décembre 1971 à Montegnée en Belgique, domicilié Rue des Aubépines 54 à 4557 Tinlot en Belgique. Les personnes suivantes ont quitté l'assemblée générale : Madame Liesbeth KEMPENEERS, née le 1^{er} avril 1978 à Mechelen en Belgique, domiciliée Molenstraat 211 à 1851 Grimbergen (Humbeek) en Belgique.

Certifié exact, le 2 juin 2020.

VAN DE VELDE Sander
Président

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 30/12/2020 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).